COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Objet : Val-d'Or s'embellit grâce à une 12e édition adaptée

Val-d'Or, le 14 avril 2021 – L'activité publique de nettoyage Val-d'Or s'embellit se poursuit ce printemps avec une formule adaptée aux mesures sanitaires en place. La population est donc invitée le 1er mai 2021 de 9 h à 11 h 30 à contribuer à l'amélioration de son milieu de vie en ramassant les déchets d'un coin de la ville sélectionné. Les citoyennes et citoyens désirant participer à l'activité doivent s'inscrire avant le 29 avril 2021 en remplissant le formulaire Val-d'Or s'embellit.

Cette 12e édition sera différente des précédentes, notamment par l'absence du dîner habituellement offert à la population. Cependant, des sacs pour amasser les ordures seront toujours offerts aux endroits ciblés. Ceux-ci peuvent être laissés aux points de collecte identifiés sur les lieux par Val-d'Or s'embellit et seront ramassés par l'équipe de la Ville.

« Val-d'Or s'embellit demeure une activité incontournable afin d'améliorer la qualité de vie de son quartier et de nos espaces verts. En période de pandémie, il est d'autant plus important d'encourager les gens à s'approprier leur milieu et à en prendre soin, tout en respectant les mesures sanitaires en place. Chaque petit geste peut faire une différence quand il est question de préservation de l'environnement! », ajoute Céline Brindamour, conseillère municipale et répondante du Service sports et plein air de la Ville de Val-d'Or.

Plusieurs prix de participation d'une valeur totalisant 2000 $ seront tirés au hasard parmi les personnes inscrites qui rempliront les exigences du concours, décrites dans le formulaire d'inscription.

Pour participer au concours

Pour participer, il faut d'abord s'inscrire en remplissant le formulaire et en y acceptant les conditions du concours. Puis, il suffit de prendre une photo de soi ou de son groupe lors de l'activité et de la publier sur Facebook ou Instagram en utilisant le mot-clic #VDS2021

avant le 3 mai 2021. Le cliché peut aussi être envoyé par courriel au sports.pleinair@ville.valdor.qc.ca.

La Ville et les écoles

Pendant la semaine précédant l'activité publique, les élèves des écoles contribueront également aux efforts en nettoyant leurs cours d'école. Les employés municipaux feront de même pour les rues, les trottoirs, les passages piétonniers, les terre-pleins et les carrefours giratoires.

Respect des mesures sanitaires

La Ville de Val-d'Or demande le respect des mesures sanitaires applicables lors de l'événement, lesquelles sont sujettes à changement selon l'évolution de la situation.

Pour le moment, il est question notamment de :

- Ne pas se présenter en cas de symptômes relatifs à la COVID-19;
- Respecter la distanciation physique de 2 m en tout temps (excepté pour les personnes vivant sous le même toit);
- Porter le masque durant l'activité (personnes de 10 ans et plus);
- Ne pas former des groupes de plus de 12 personnes.

À propos de l'activité

Val-d'Or s'embellit est une activité de nettoyage de la ville à grand déploiement qui se déroule au printemps. Individus, familles, groupes communautaires et groupes d'employés sont invités à nettoyer un coin de leur quartier comme un parc, un sentier récréatif ou un terrain sportif.

– 30 –

Information :
Ian Bélanger
Directeur du Service sports et plein air
Ville de Val-d'Or
819 824-9613 poste 4276
ian.belanger@ville.valdor.qc.ca

Source :
Cassandra Bédard
Conseillère en communication
Ville de Val-d'Or
819 824-9613 poste 2201
cassandra.bedard@ville.valdor.qc.ca